



## COMPTE RENDU DE MANDAT DES REPRESENTANTS CGT FINANCES PUBLIQUES AU CDAS DU 09 avril 2019

### Représentants de l'Administration :

M. MORICEAU, Président  
M. JOUVE, (DDFIP du Cantal)  
M. SAGUETON, (DDCSPP du Cantal)

### Représentants des personnels :

Mme FRIAA, CGT (titulaire)  
Mme LAROUSSINIE, Solidaires (titulaire)  
Mme MAYADE, Solidaires (titulaire)  
Mme ANGLADE, Solidaires (suppléante)  
Mme BOURGADE, FO (titulaire)  
M. BASTIEN, FO (titulaire)  
M. DEJOU, FO (suppléant)

### Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale  
Mme DUFAU, assistante de service social.  
Mme MAILLOT, médecin de prévention.

### Correspondants sociaux :

Mme FELGINES (DDCSPP), Mme MIALOU (DDFIP) .

Mme BENOIT assure le secrétariat, et Mme LAROUSSINIE (Solidaires) celui de secrétaire adjoint.

Avant d'aborder le premier à l'ordre du jour, Mme BOURGADE lit une déclaration liminaire intersyndicale. Les organisations syndicales y réaffirment leurs revendications en matière de politique sociale et réclament la levée immédiate de 5 % de la réserve budgétaire. M. MORICEAU souhaite lui aussi que la réserve soit levée dans les meilleurs délais et confirme également que l'action sociale sous tous ses aspects doit être primordiale dans un contexte sociétal difficile.

### 1-Présentation du règlement intérieur

Après concertation des différents articles du règlement intérieur, ce dernier est validé par tous les mandatés.

## **2-/Approbation du procès verbal de la réunion du 13 novembre 2018.**

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

## **3-/Actualités du Secrétariat général**

La circulaire de la Fonction Publique du 26/12/2018 a mis en place une revalorisation de l'indice brut de référence pour l'attribution de la subvention interministérielle repas ( montant porté à 1,26 €) qui concerne les agents dont l'indice de traitement est inférieur ou égal à 480, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les aides et prêts délivrés par l'ALPAF ont subi quelques aménagements au 1<sup>er</sup> janvier 2019, comme un relèvement des barèmes de ressources, une augmentation du prêt amélioration habitat, sous certaines conditions. (en cas de travaux d'amélioration énergétique).

Concernant l'association EPAF un schéma d'acheminement des enfants vers les centres de vacances pour l'été 2019 est en cours, avec possibilité de nouvelles villes de regroupement. La déléguée contactera les familles concernées directement par mail.

## **4-/Compte rendu annuel d'activités 2018**

### **\*effectifs concernés par l'action sociale dans le département**

actifs : 284

retraités : 458

enfants : 145

### **\*Restauration collective**

La déléguée précise à l'assemblée que 280 repas ont été servis dans le restaurant conventionné « le CELTIC Tavern » dont 207 repas bénéficiant de la subvention interministérielle.

Quant au restaurant « GROUPAMA » : 6440 repas servis au titre de l'année 2018 dont 2958 repas bénéficiant de la subvention.

### **\*Principales dépenses 2018 ,montant total de la dotation = 16 000 €**

- Arbre de Noël : 8575,31€
- Manifestation des retraités : 2157 € répartis sur 3 manifestations.(Galette des Rois, sortie en Dordogne et une journée à Vichy )
- Actions de Solidarité : 312,20 € alloués ( dont les boites de chocolats pour tous les postes)
- Autre actions locales (3 excursions actifs (week-end au Puy du Fou, journée à Lyon et journée à Montpellier) : 4 377 €.
- Coin repas : 143,37 €
- CESU Pré-financés: 435,03 € .

### **\*Tourisme social**

Durant l'année 2018 :

- 77 personnes ont pu bénéficier de séjours en résidence de vacances.
- 14 subventions ont été versées pour des séjours d'enfants (centres aérés, colonies...)
- 24 départs pour les colonies de vacances proposées en février, au printemps et en été.

### **\*Activité de l'assistante de service social**

Plusieurs agents (12 dossiers) ont pu bénéficier d'une aide pécuniaire suite à des bouleversements familiaux, médicaux ou budgétaires.

En raison de nouveaux membres lors de cette séance, Mme DUFAU expose à l'assemblée les axes majeurs des missions de service social qui doivent à la fois accompagner les agents individuellement et d'autre part agir dans les collectifs de travail.

Mme DUFAU explique les modalités d'intervention dans le cadre du service social, les différents acteurs impliqués et les différents appuis techniques pour prévenir toutes désinsertion professionnelle et difficultés que peuvent rencontrer les agents au cours de leur vie.

Elle intervient également dans le cadre du SRIAS (section régionale interministérielle de l'action sociale) avec la déléguée pour proposer des actions départementales .

Deux projets ont été validés pour 2019: un week-end à Marseille les 31 mai/1<sup>er</sup> juin prochain et une journée à la Cité de l'Espace à Toulouse pour la Toussaint.

La parité syndicale vote le bilan du CAL 2018 : 5 favorables

### **5-/Orientations ministérielles pour l'année 2019**

Les trois axes de transformation de l'action sociale ministérielle se déclinent ainsi :

- adaptation des prestations dans leur tarification et leur condition d'accès pour répondre au plus grand nombre d'agents ;
- optimisation du fonctionnement des différentes instances associatives (ALPAF, AGRAF et EPAF...) pour clarifier l'éventail des prestations et leur gestion ;
- amélioration des différents échelons de mise en œuvre de l'action sociale au niveau national et local.

Au niveau local, le montant des crédits locaux atteint 16 000 €, dont 5 % mis en réserve.

Pour l'année en cours, au sein des CDAS doit être mis en place un diagnostic sur la satisfaction et les besoins des agents face aux prestations proposées, et la mise en place d'actions innovantes est souhaitée.

### **6-/ Crédits d'Actions Locales - Dotations et actions menées en 2019**

budget disponible = 16 000 €.

#### **\*Actions santé publique**

La conférence d'Action de Santé Publique aura lieu en septembre sur le thème « *les addictions aux écrans : comment en faire un usage raisonné* ».

#### **\*Voyages –sorties –séjours actifs**

montant affecté par le CDAS à ces activités = 4520 €

- un week-end au Salon de l'Agriculture a eu lieu en février (35 participants pour un budget de 2039 €)
- une journée Michelin et Puy de Dôme prévue le 15 juin prochain ;
- une sortie Karting envisagée le 28 septembre, si la réserve budgétaire est levée..

#### **\*Sorties retraités : 2300 €**

- galette des Rois organisée le 24 janvier 2019 (35 participants)
- journée aux Gorges de la Jonte le 6 juin 2019,
- journée aux Folies Fermières le 10 octobre 2019.

#### **\*Arbre de Noël : 8000 €**

Il aura lieu le mercredi 4 décembre 2019 à la salle d'activités d'Arpajon sur Cère.

Le spectacle retenu est un spectacle de cirque musical intitulé « *Le Grenier à Pépé* ».

#### **\*Actions de Solidarité : 180 €.**

#### **\*CESU Pré financés : 0 €.**

Au jour de la séance, il reste un reliquat de 15 titres à la délégation pouvant servir dans un premier temps.

#### **\*Coins repas : 200 €**

#### **\* Réserve 5 % : 800 €**

## 7-/- Renouvellement du mandat de la déléguée à compter du 01/08/2019.

Les mandatés après une interruption de séance, ont validé à l'unanimité le renouvellement de la déléguée à son poste qui a présenté le bilan de son mandat et donné les axes principaux de ses missions. Toutefois, dans un souci de bonne coordination de travail pour le futur, les organisations syndicales ont actées, en accord avec le Président, qu'un troisième CDAS se tienne au mois de juin de chaque année, en remplacement du groupe de travail informel préexistant, afin que toutes décisions sur les sommes allouées du CAL soient approuvées lors d'une instance officielle.

Sans autre question diverse, la séance est levée à 17h00.

*Sylvie FRIAA*



### Déclaration liminaire des mandatés des personnels au CDAS du 09 avril 2019

Monsieur le Président,

Non! Nous ne reviendrons pas sur la question qui vous a été posée lors des derniers CTL et CHS sur le devenir du Cantal. Nous pensons que le CDAS n'en est pas le lieu même si les attaques gouvernementales portées contre les fonctionnaires n'ont jamais été aussi fortes et qu'elles ont une importance non négligeable sur l'aspect social de notre institution.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour le premier Conseil Départemental de l'Action Sociale au titre de l'année 2019 dans un contexte de crise sociale.

L'individualisme est porté à son paroxysme dans les moindres recoins de la société dans laquelle la loi du chacun pour soi devient dominante.

Dans ce contexte, les organisations syndicales réaffirment leur position en matière sociale face au démantèlement progressif que subit l'action sociale ces dernières années.

Nos revendications sont:

- une politique ambitieuse en matière de création et de réservation de logements sociaux alors que la subvention baisse;
- priorité à la restauration collective de qualité partout et revalorisation du ticket restaurant au maximum légal face aux suppressions des petites structures;
- un tourisme social ouvert à tous alors qu'un audit de rentabilité de chaque centre de vacances a été demandé;
- création et réservation de place en structures d'accueil de la Petite Enfance et développement de l'accès au sport, aux loisirs et à la culture.

La répartition des crédits d'Action Sociale pour 2019 baissent de 5% à cause de la réserve budgétaire, nous font craindre un appauvrissement du dispositif social. Or ce dernier est de plus en plus nécessaire et doit être à la hauteur des besoins grandissants des agents.

Au final, les crédits d'action sociale sont une fois encore victimes de l'austérité budgétaire et nous ne pouvons accepter que des économies se fassent au détriment des agents et de leurs proches.

C'est pourquoi nous demandons la levée immédiate de cette réserve budgétaire!

Nous réaffirmons la volonté de garantir l'action sociale comme une priorité des politiques ministérielles.